

# L'évaluation des pratiques onco-gériatriques

Une étude s'adressant aux établissements de la région Pays de la Loire, autorisés à traiter les cancers digestifs, est en cours.

Elle permet d'évaluer la pertinence de la non réalisation d'évaluations onco-gériatriques chez les patients de plus de 75 ans devant bénéficier d'un traitement contre leur cancer.



# Que va apporter la participation à cette étude ?



## Pour le patient

- Faciliter son accès aux soins (*vers qui peut-il se tourner ? où aller ?*)
- Rendre lisible son parcours et limiter les situations anxiogènes pour lui et /ou ses aidants
- Renforcer des actions personnalisées (*au regard de son état de santé*)
- Repérer les besoins des aidants



## Pour l'équipe soign

- Réaliser un soin de qualité au regard des bonnes pratiques pour la prise en charge des PA
- Avoir un dispositif de prise en charge maîtrisé (*anticiper les actions qui peuvent l'être pour une meilleure fluidité de la prise en charge*)
- Conforter et valoriser le travail et l'investissement des équipes pour la prise en charge des PA



## Pour la direction de l'établissement

- Aider et accompagner les établissements (*soutien méthodologique pour développer un projet pour la prise en charge onco-gériatrique*)
- S'inscrire dans la politique actuelle d'amélioration de la prise en charge du patient âgé dans le parcours
- Limiter les situations d'urgence (*gestion des flux et des coûts maîtrisés*)

## PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE



Le protocole de l'étude est proposé aux établissements de la région autorisés à la cancérologie,



Ayant au minimum **100 prises en charge de cancers digestifs** au cours de l'année.



Cette étude se fait sur la base du volontariat. Au minimum **30 dossiers patients** sont étudiés, avec un début de prise en charge à moins de 6 mois.



Le recueil des données dans l'établissement est réalisé par l'équipe de l'UCOGPL en lien avec le médecin DIM.

## CRITÈRES D'INCLUSION DANS L'ÉTUDE

**+75**

Patient de **75 ans et plus**



Patient atteint d'un des **cancers digestifs** (primitif ou récidive)



Début de prise en charge dans les **6 mois** qui précèdent la revue de dossier



Décision de traitement par le **médecin** de l'établissement



Patient **n'ayant pas bénéficié d'EOG** avant le début des traitements



## Vous êtes intéressé(e) ?

Sarah RIVOAL  
chef de projet à UCOGpl

02 40 84 75 99

[sarah.rivoal@chu-nantes.fr](mailto:sarah.rivoal@chu-nantes.fr)

En savoir plus

